

Allocution

d'ouverture de la Conférence-débat sur

**« l'équilibre budgétaire et la dette publique au
Maroc et en France »**

Noureddine BENSOUDA

Trésorier Général du Royaume

Rabat, le 21 novembre 2015

Professeur Michel Bouvier ;

Madame Marie-Christine Esclassan ;

Mesdames et messieurs.

C'est avec un réel plaisir que je procède aujourd'hui, en compagnie du Professeur Michel Bouvier à l'ouverture de cette conférence-débat sur «L'équilibre budgétaire et la dette publique au Maroc et en France », organisée par la Section FONDAFIP-Maroc, avec l'appui de l'Association de la Fondation Internationale de Finances publiques(FONDAFIP).

A cette occasion, permettez-moi d'exprimer mes vifs remerciements à tous ceux qui ont honoré cette manifestation par leur présence et qui contribueront par leurs présentations, leurs interventions dans les débats à l'enrichissement des travaux de cette rencontre.

Je tiens à remercier tout particulièrement, le Professeur Michel Bouvier, Président de FONDAFIP et le Professeur Marie-Christine Esclassan, Secrétaire Générale de FONDAFIP, pour tous les efforts qu'ils déploient dans la recherche en finances publiques à travers le monde et le développement du partenariat et de la coopération entre la France et le Maroc.

Je voudrais aussi remercier les membres du groupe de recherche sur la dette publique ainsi que tous les intervenants qui ont bien voulu partager et échanger leurs points de vue sur l'équilibre budgétaire et la dette publique.

Mes remerciements s'adressent également à l'équipe de la section Fondafip-Maroc pour l'organisation de cette rencontre et des différentes manifestations infra-annuelles initiés en concertation avec FONDAFIP-France.

Mesdames et Messieurs ;

La conférence-débat d'aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement des conférences-débat organisées à la Trésorerie Générale du Royaume. En plus de nos rencontres annuelles en septembre de chaque année, trois rencontres ont été organisées portant sur :

- La gouvernance des finances locales au Maroc en mars 2013;
- Le financement du patrimoine culturel en juin 2013;
- La consolidation budgétaire et comptable au Maroc et en France en mars 2015.

Les finances publiques ont toujours été au cœur de débats intenses et passionnés dans toutes les sociétés, en raison des enjeux financiers liés à la dépense publique, à la répartition de la charge fiscale, aux modalités de financement du déficit budgétaire notamment aux charges de la dette publique qui en découlent.

La réflexion sur le déficit et l'endettement amène obligatoirement à se demander quels sont les niveaux tolérés qui ne risquent pas d'impacter la croissance, les crédits au secteur privé et les taux d'intérêts indexés sur les taux des bons du Trésor.

On est également en droit de nous demander quelles sont les alternatives à l'emprunt et quels sont les instruments dont dispose l'Etat pour gérer au mieux la dette publique.

L'équilibre budgétaire et la dette publique ne sont donc pas des indicateurs chiffrés neutres, mais représentent par contre des enjeux de société, qui seront exposés et débattus lors de cette conférence-débat.

Alors, sans plus tarder, je cède la parole au Professeur Marie-Christine Esclassan pour la présidence et la modération des travaux de cette conférence-débat.

Je vous remercie.